

NOTICE D'INSTALLATION

FR

Riveo

Chauffe-eau thermodynamique avec appoint gaz
Vertical mural 100 L

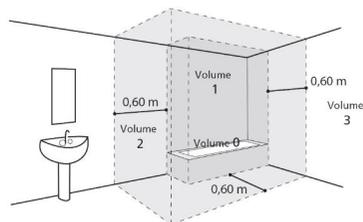


AVERTISSEMENTS**INSTALLATION**

ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution :

1. Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel. La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.
2. S'assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau.
3. Si l'appareil doit être installé dans un local ou un emplacement dont la température ambiante est en permanence à plus de 35°C, prévoir une aération de ce local.

4. Dans une salle de bain, ne pas installer ce produit dans les volumes V0, V1 et V2 (voir figure ci-contre). Si les dimensions ne le permettent pas, ils peuvent néanmoins être installés dans le volume V2.



5. Ce produit est destiné à être utilisé à une altitude maximale de 2000m.
6. Placer l'appareil dans un lieu accessible.
7. Pour permettre l'échange éventuel de l'élément chauffant, laisser un espace libre de 450mm au dessous des extrémités des tubes du chauffe-eau.
8. Se reporter aux figures d'installation. Les dimensions de l'espace nécessaire pour l'installation correcte de l'appareil sont spécifiées dans le chapitre « Installation ».
9. Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Installer obligatoirement à l'abri du gel un organe de sécurité (ou tout autre dispositif limiteur de pression), neuf, de dimensions 3/4" (20/27) et de pression 0,7 Mpa (7 bar) sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes locales en vigueur.

Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 Mpa (5 bar) - qui sera placé sur l'alimentation principale.

Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.

Aucun organe (vanne d'arrêt, réducteur pression...) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau.

Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le piquage eau chaude. Il doit être obligatoirement équipé d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil).

En cas de corrosion des filetages du piquage eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont de l'appareil un dispositif de coupure omnipolaire (disjoncteur différentiel 30mA) conformément aux règles d'installation locales en vigueur.

La mise à la terre est obligatoire. Une borne spéciale est prévue à cet effet; elle porte le repère ⊕. En France, il est strictement interdit de raccorder un produit équipé d'un câble avec prise.

Sommaire

PRESENTATION

1. Consignes de sécurité	04
2. Transport et stockage	04
3. Contenu de l'emballage	04
4. Manutention	05
5. Dimensions	06
6. Encombrement	07
7. Accessoires disponibles en option	08

INSTALLATION

8. Mise en place du produit	09
9. Configurations interdites	09
10. Installation en configuration ambient (sans gaine)	10
11. Installation en configuration gainée (2 conduits)	11
12. Installation en configuration semi-gainée (1 conduit au rejet)	12
13. Raccordement hydraulique	13
14. Conseils et recommandations	15
15. Raccordement aéraulique	15
16. Raccordement électrique	16

UTILISATION

17. Première mise en service	17
18. Description des pictogrammes	17
19. Les paramètres à régler à l'installation	18
20. Les paramètres avancés	18
21. Vérification du bon fonctionnement	19
22. Caractéristiques techniques produit	19
23. Notes à l'installation	20

Présentation du produit

1. Consignes de sécurité

Les travaux d'installation et de service sur les chauffe-eau thermodynamiques peuvent présenter des dangers en raison de hautes pressions et de pièces sous tension électrique.

Les chauffe-eau thermodynamiques doivent être installés, mis en service et entretenus par un personnel formé et qualifié uniquement.

2. Transport et stockage



Le produit peut être incliné sur une face à 90°. Cette face est clairement indiquée sur l'emballage du produit par une plaque signalétique. Il est interdit d'incliner le produit sur les autres faces. Notre responsabilité ne saurait être engagée pour tout défaut du produit résultant d'un transport ou d'une manutention du produit non conforme à nos préconisations.

3. Contenu de l'emballage



Chauffe eau



1 Notice d'installation



1 Notice d'utilisation



1 Sachet contenant un raccord diélectrique avec 2 joints à installer sur le piquage eau chaude



2 plaques de fixation murale rapide



1 clip de fixation du tube d'évacuation



1 connecteur à vis pour option photovoltaïque

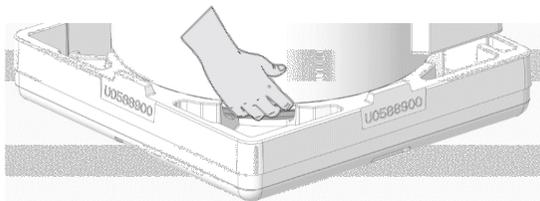


1 tube d'évacuation des condensats (1,5m)

4. Manutention

4.1. Manutention recommandée

Les points de prise du chauffe-eau sont accessibles par les évidements de la cale inférieure.



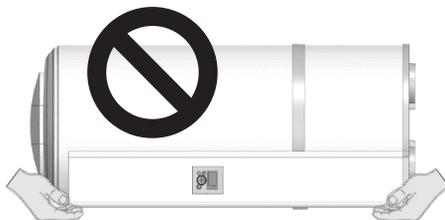
Le chauffe-eau intègre des poignées en partie basse afin de faciliter la manutention jusqu'au lieu d'installation.



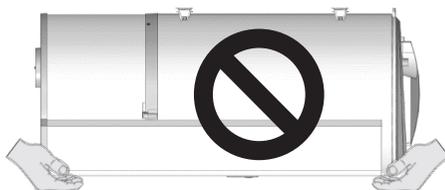
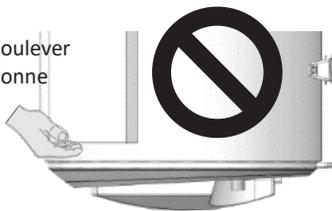
Transporter le chauffe-eau à la verticale ou à l'horizontale en veillant à ce que l'IHM soit toujours orienté vers le haut.

Poids du chauffe-eau vide : 57kg.

4.2. Manutentions interdites

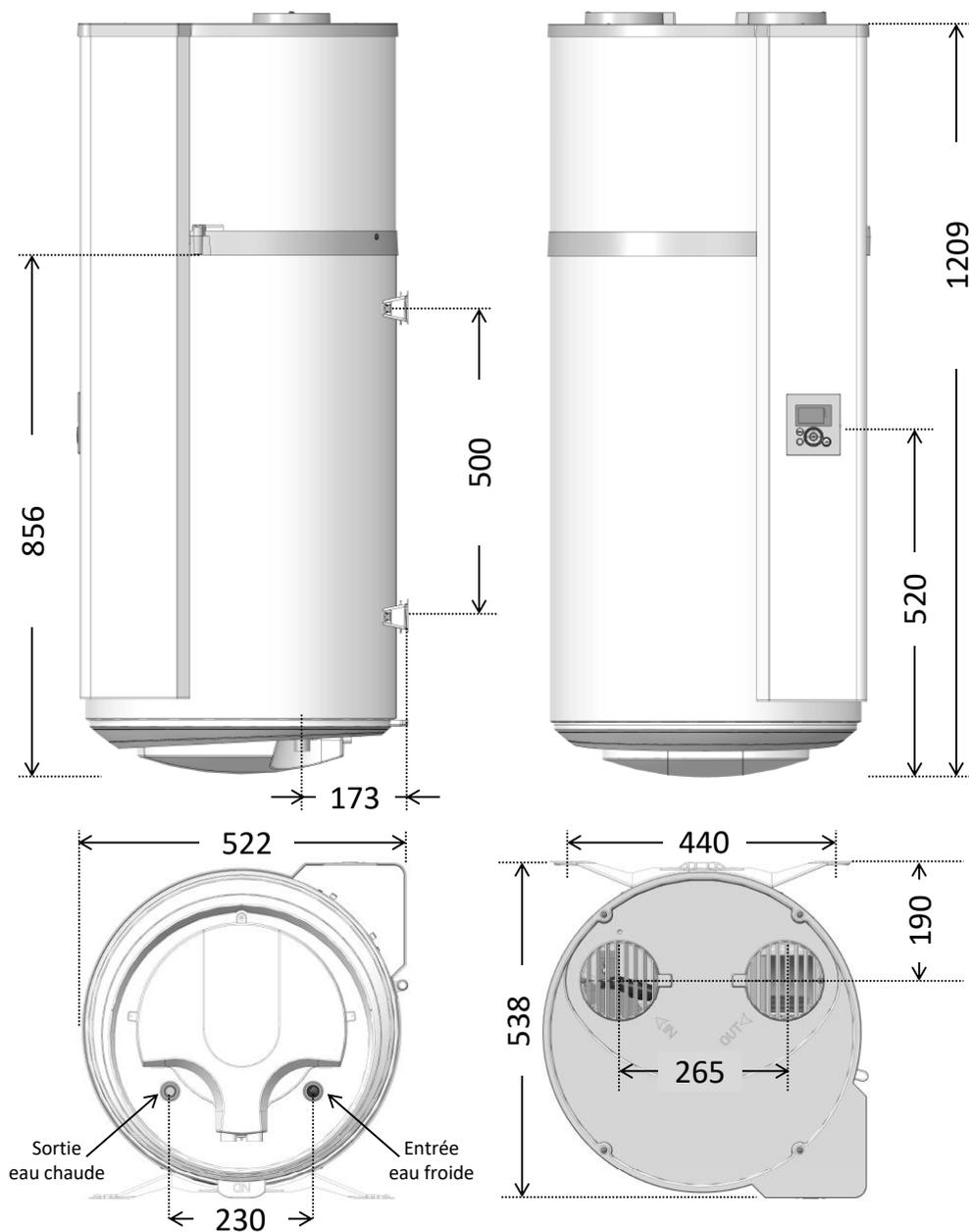


Ne pas soulever par la colonne



Respecter les recommandations de transport et de manutention figurant sur l'emballage du chauffe-eau.

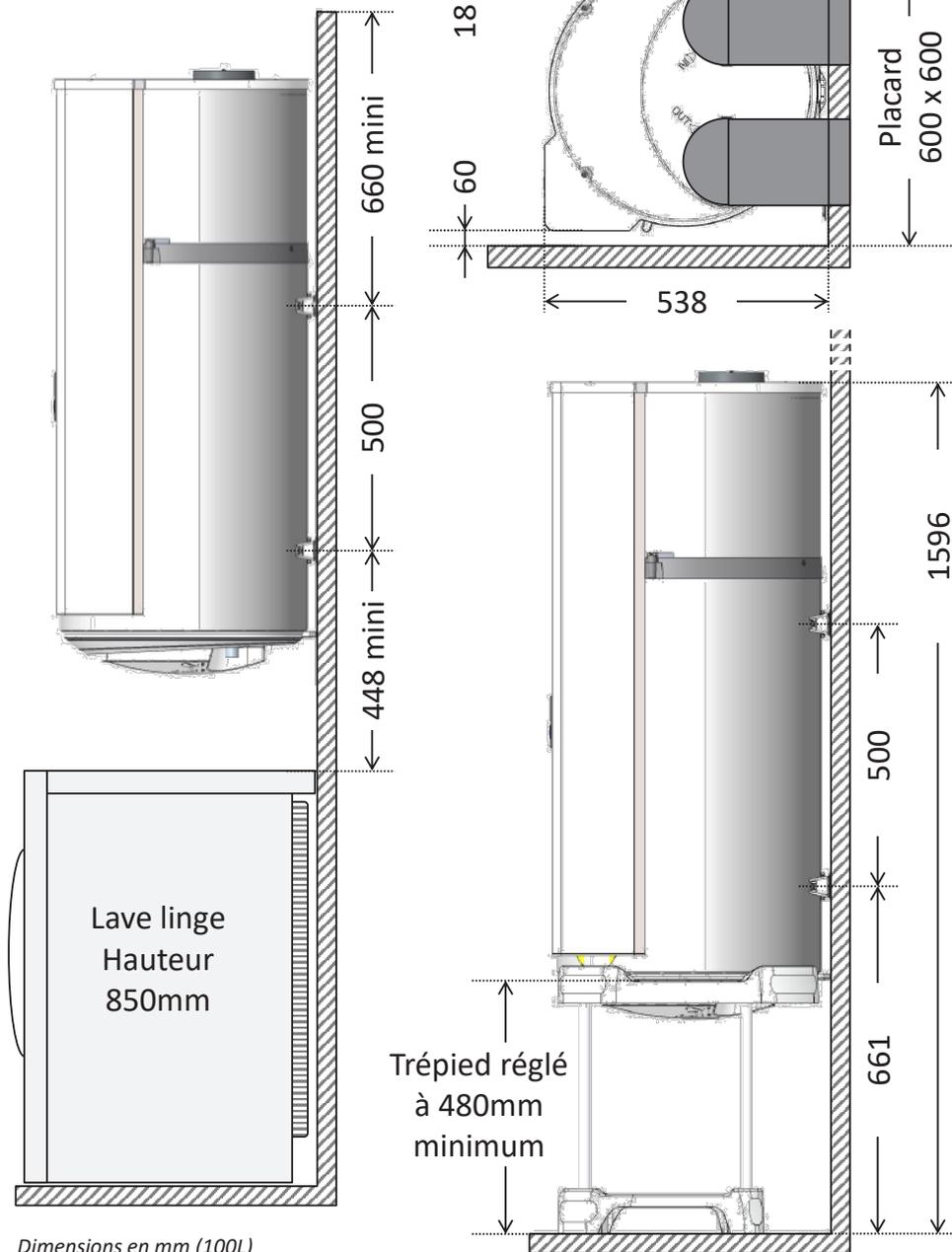
5. Dimensions



Dimensions en mm

6. Encombrement

Exemple de montage du produit au dessus d'un lave linge :

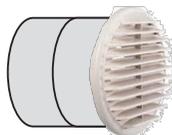


7. Accessoires disponibles en option

Quadripode universel
Réf 009 231



Entrée / sortie d'air murale Ø125mm
Grille en PVC beige
Réf 464 057



Gaine PEHD droite Ø125mm
Longueur 2m
Réf 464 059



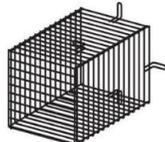
Gaine semi rigide calorifugée Ø125mm
Longueur 2m
Réf 464 061



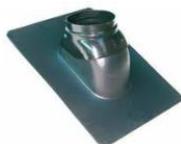
Terminal ventouse horizontal
Ø80mm / Ø125mm
Réf 341 061



Grille de protection terminal mural
Réf 074 539

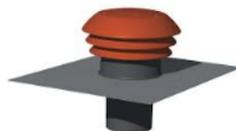


Solin toit de tuile 20° à 45° Ø125mm
Couleur noire
Réf 074 263



Plomb teinté ocre
Réf 074 264

Chapeau de toiture Ø125mm
Couleur tuile rouge
Réf 464 055



Couleur ardoise
Réf 464 056

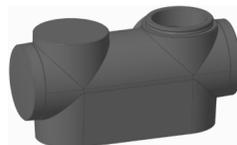
Raccord mâle-mâle pour
PEHD ou semi-rigide
calorifugée Ø125mm
Réf 464 058



Coude PEHD 90°
Ø125mm
Réf 464 060



Kit adaptateur ventouse
Pour raccordement
Ø80mm / Ø125mm
Réf 464 062



Rallonge concentrique isolée droite 1m
Ø80mm / Ø125mm
Réf 341 062



Terminal ventouse toiture Ø80 / Ø125mm
Couleur noire
Réf 341 053



Couleur ocre
Réf 341 054

Solin toit plat Ø125mm
Couleur noire
Réf 074 265



Couleur ocre
Réf 074 266

Installation

8. Mise en place du produit

- Placer le chauffe eau dans une pièce à l'abri du gel.
- Le positionner au plus près possible des points d'utilisation important.
- S'assurer que l'élément support est suffisant pour recevoir le poids du chauffe eau plein d'eau.

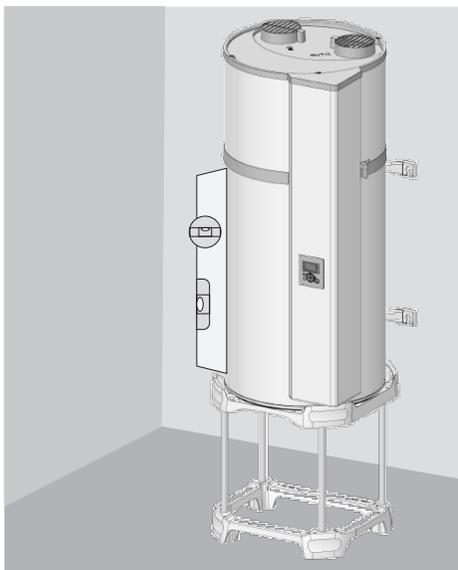
⚠ Installer obligatoirement un bac de rétention d'eau sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

Si le mur est porteur (béton, pierre, brique) :



Découper le gabarit imprimé sur le carton et l'utiliser pour faire les marquages. Procéder au scellement de boulons \varnothing 10mm, ou au percement pour recevoir des chevilles \varnothing 10mm. Le mur doit tenir une charge de 300 kg minimum.

Si le mur n'est pas porteur :



Il est obligatoire de poser le chauffe eau sur un support (quadripode en option). Poser le chauffe eau sur le support pour marquer les points de fixation. Réaliser les perçages puis réinstaller le chauffe-eau à sa place. La fixation anti basculement par l'étrier supérieur est obligatoire (fixation \varnothing 10mm minimum adaptée au mur).

9. Configurations interdites

- Chauffe-eau puisant l'air d'une pièce chauffée ou un air contenant des solvants ou des matières explosives.
- Raccordement sur la VMC ou sur les combles.
- Gainage sur l'air extérieur à l'aspiration et refoulement de l'air frais à l'intérieur.
- Raccordement à un puits canadien.
- Chauffe-eau installé dans un local contenant une chaudière à tirage naturel et gainé sur l'extérieur au rejet uniquement.
- Raccordement aéraulique de l'appareil à un sèche-linge.
- Installation dans des locaux poussiéreux.
- Raccordement à des hottes évacuant de l'air gras ou pollué.

10. Installation en configuration non gainée

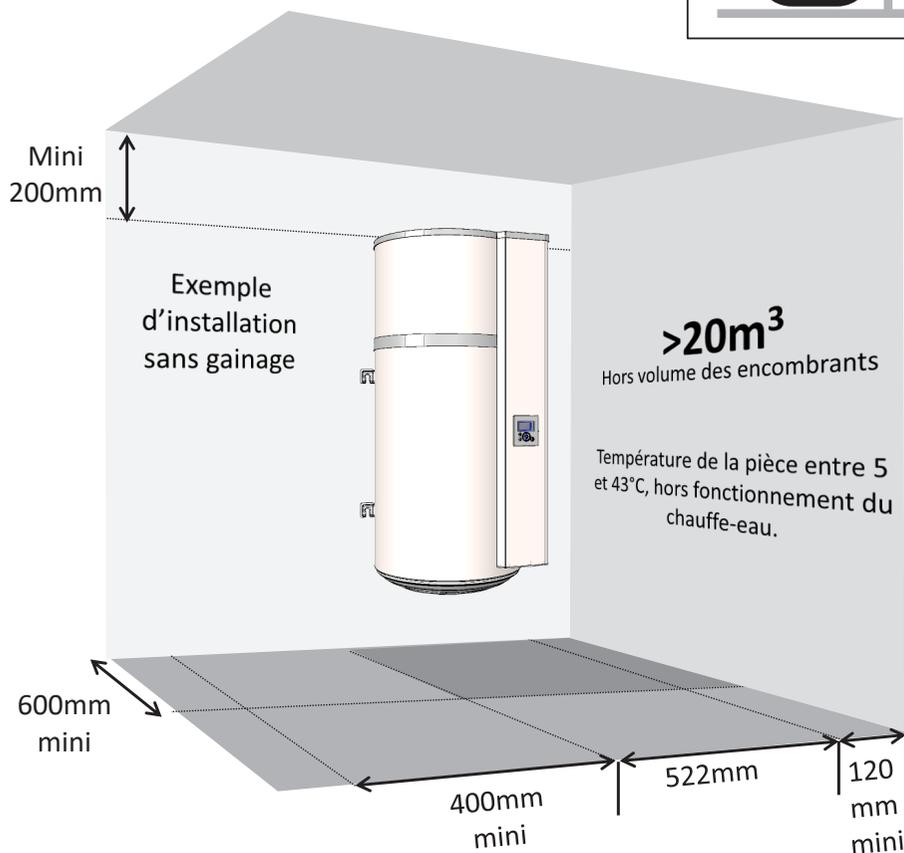
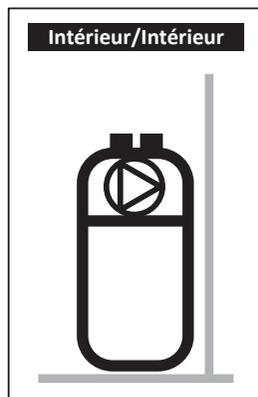


Configuration non autorisée en mode HYBRIDE

- ✓ Local non chauffé à température supérieure à 5° C et isolé des pièces chauffées de l'habitation.
- ✓ Paramètre « Gainage » à mettre sur « Intérieur/Intérieur »
- ✓ Local conseillé = enterré ou semi enterré, pièce où la température est supérieure à 10° C toute l'année.

Exemples de locaux :

- Garage : récupération des calories gratuites libérées des appareils électroménagers en fonctionnement.
- Buanderie : Déshumidification de la pièce et récupération des calories perdues des lave-linge et sèche-linge.



Respecter les espacements minimum indiqués pour éviter une recirculation de l'air.



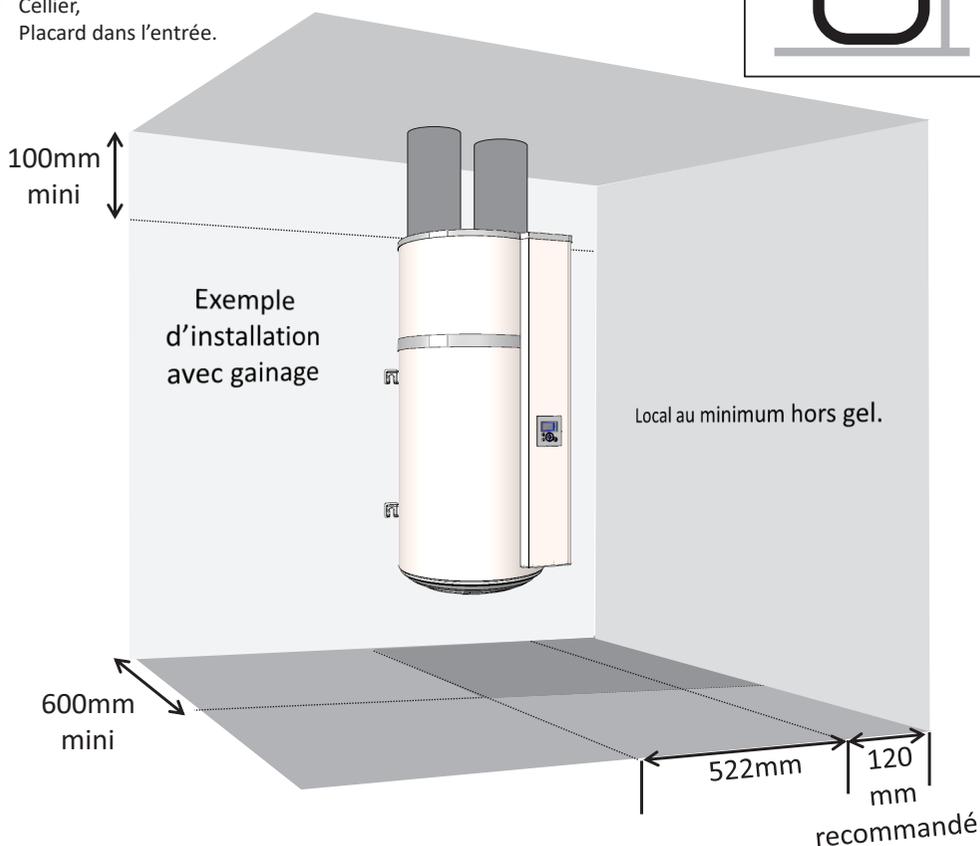
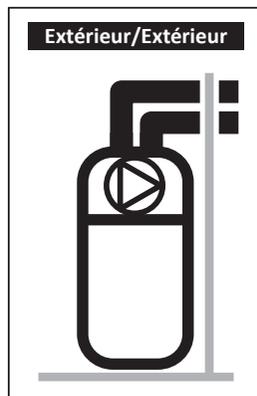
Respecter un espace de 450mm en dessous du chauffe eau afin de laisser l'appoint électrique accessible pour son entretien périodique.

11. Installation en configuration gainée (2 conduits ou ventouse)

- ✓ Local au minimum hors gel ($T > 1^{\circ}\text{C}$).
- ✓ Paramètre « Gainage » à mettre sur « Extérieur/Extérieur »
- ✓ Local conseillé : volume habitable (les déperditions thermiques du chauffe-eau ne sont pas perdues), à proximité des murs extérieurs. Eviter la proximité des pièces de nuit avec le chauffe-eau et/ou les conduits pour le confort sonore.
- ✓ L'accessoire ventouse permet un gainage extérieur/extérieur au travers d'un perçage unique vers l'extérieur.

Exemples de locaux :

- Buanderie,
- Cellier,
- Placard dans l'entrée.



- ⚠ Respecter les longueurs maximales de gaines. Utiliser des gaines rigides ou semi-rigides calorifugées. Prévoir des grilles à l'entrée et à la sortie d'air pour éviter l'intrusion de corps étrangers. Les grilles entrée et sortie d'air à obstruction manuelle sont interdites
- ⚠ Respecter un espace de 450mm en dessous du chauffe eau afin de laisser l'appoint électrique accessible pour son entretien périodique.

12. Installation en configuration semi – gainée (1 conduit au rejet)

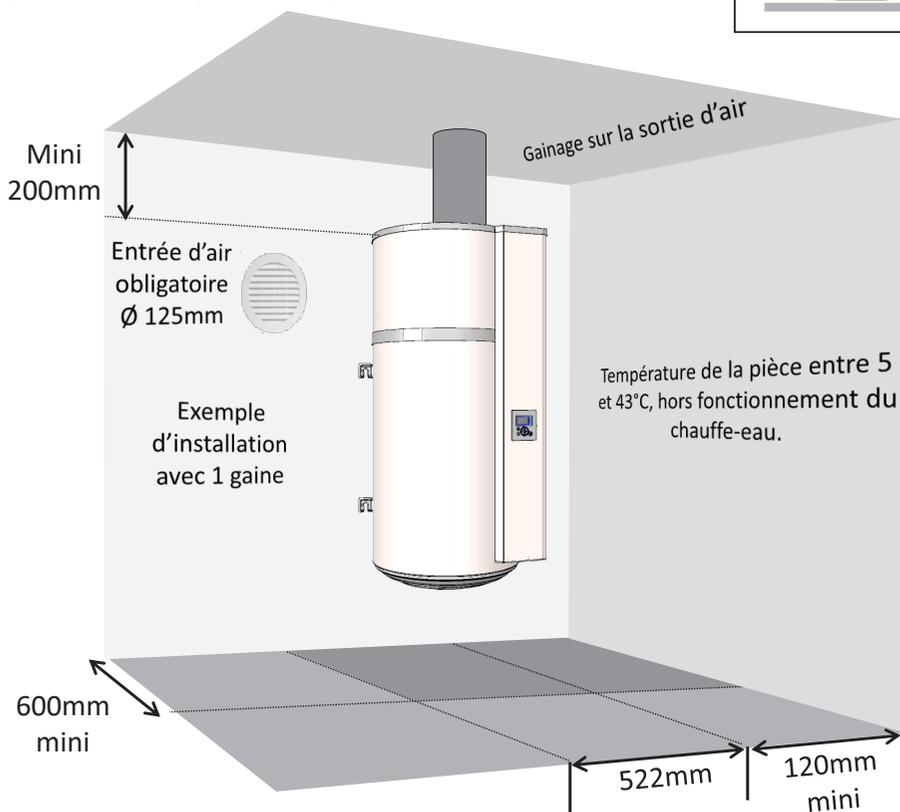
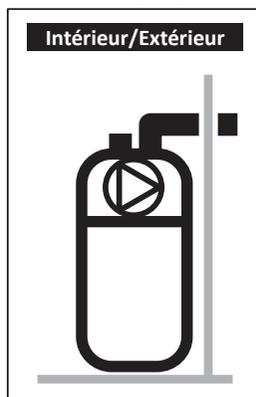


Configuration non autorisée en mode HYBRIDE

- ✓ Local non chauffé à température supérieure à 5° C et isolé des pièces chauffées de l'habitation.
- ✓ Paramètre « Gainage » à mettre sur « Intérieur/Extérieur ».
- ✓ Local conseillé = enterré ou semi enterré, pièce où la température est supérieure à 10° C toute l'année.

Exemples de locaux :

- Garage : récupération des calories gratuites libérées par le moteur de la voiture à l'arrêt après fonctionnement, ou autres appareils électroménagers en fonctionnement.
- Buanderie : Déshumidification de la pièce et récupération des calories perdues des lave-linge et sèche-linge.



La mise en dépression du local par le rejet d'air extérieur engendre des entrées d'air par les menuiseries (*portes et fenêtres*). Prévoir une entrée d'air (Ø 125mm) par rapport à l'extérieur afin d'éviter d'aspirer de l'air du volume chauffé. En hiver, l'air entrant peut refroidir le local.



Respecter un espace de 450mm en dessous du chauffe eau afin de laisser l'appoint électrique accessible pour son entretien périodique.

13. Raccordement hydraulique



L'usage d'un bouclage sanitaire est vivement déconseillé : une telle installation provoque une destratification de l'eau dans le ballon et a pour conséquence un fonctionnement plus important de la pompe à chaleur ainsi que de la résistance électrique

L'entrée d'eau froide est repérée par une collerette bleue et la sortie d'eau chaude par une collerette rouge. Elles sont filetées au pas gaz diam. 20/27 (3/4").

Pour les régions où l'eau est très calcaire ($T_h > 20^\circ\text{f}$), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 8°f. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé pour la France et soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

Les critères d'agressivité doivent respecter ceux définis par le DTU 60.1.

13.1. Raccordement eau froide

Avant de procéder au raccordement hydraulique, vérifier que les canalisations du réseau sont propres.

L'installation doit être effectuée à l'aide d'un groupe de sécurité taré à 0,7 MPa (7 bar) (non fourni), neuf, conforme à la norme EN 1487 et raccordé directement sur le piquage eau froide du chauffe-eau.

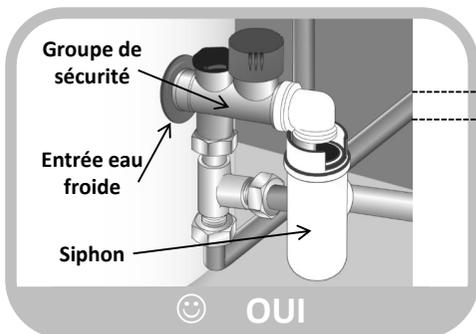
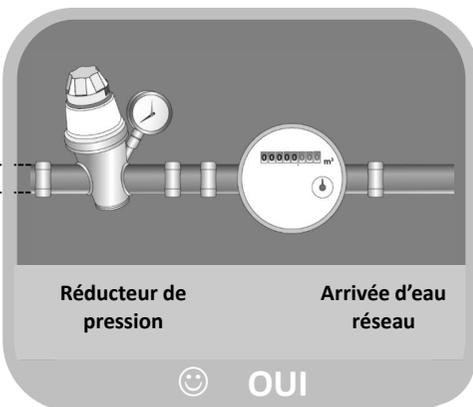
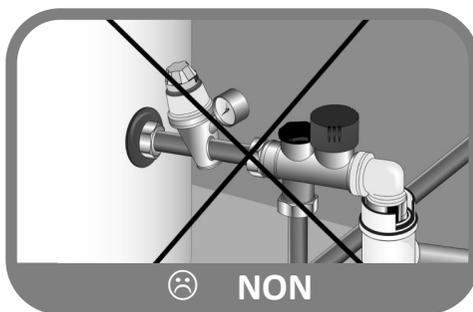


Aucun organe (vanne d'arrêt, réducteur de pression, flexible...) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau.

De l'eau pouvant s'écouler du tuyau de décharge du dispositif limiteur de pression, le tuyau de décharge doit être maintenu à l'air libre. Quel que soit le type d'installation, il doit comporter un robinet d'arrêt sur l'alimentation d'eau froide, en amont du groupe de sécurité.

L'évacuation du groupe de sécurité doit être raccordée aux eaux usées en écoulement libre, via un siphon. Elle doit être installée dans un environnement maintenu hors gel. Le groupe de sécurité doit être mis en fonctionnement régulièrement (1 à 2 fois par mois).

L'installation doit comporter un réducteur de pression si la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar). Le réducteur de pression doit être installé au départ de la distribution générale (en amont du groupe de sécurité). Une pression de 0,3 à 0,4 MPa (3 à 4 bar) est recommandée.



13.2. Raccordement eau chaude

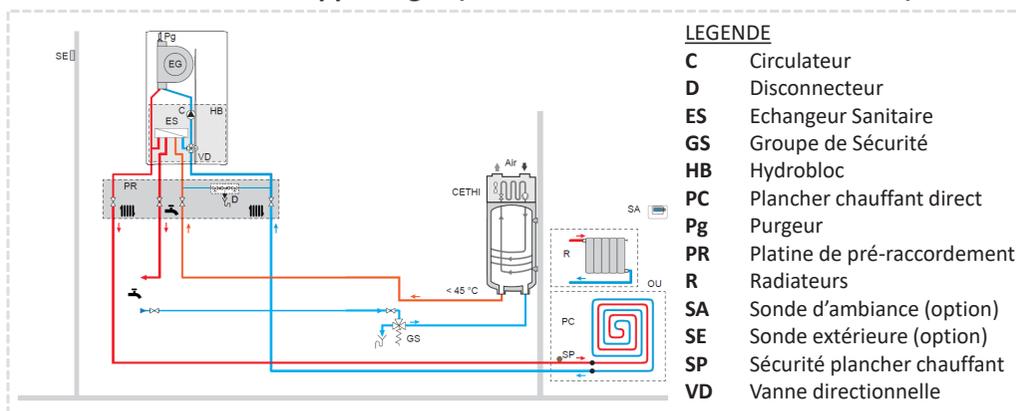


Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le raccord eau chaude. Il doit être obligatoirement équipé d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil).
En cas de corrosion des filetages du raccord eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.



Dans le cas d'utilisation de tuyaux en matière de synthèse (ex. : PER, multicouche...), la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est obligatoire. Il doit être réglé en fonction des performances du matériau utilisé.

13.3. Raccordement à l'appoint gaz (fonctionnement en mode HYBRIDE)

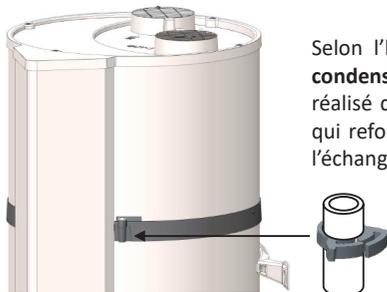


Exemple d'association du CETHI RIVEO avec une chaudière gaz type NAIA MICRO.

13.4. Evacuation des condensats



Le refroidissement de l'air circulant au contact de l'évaporateur entraîne la condensation de l'eau contenue dans l'air. L'écoulement de l'eau condensée à l'arrière de la pompe à chaleur doit être conduit par des tuyaux en plastique depuis la pompe à chaleur afin d'évacuer les condensats.



Selon l'humidité de l'air, il peut se former **jusqu'à 0,25l/h de condensats**. L'écoulement de ces condensats ne doit pas être réalisé de manière directe à l'égoût, car les vapeurs d'ammoniac qui refoulent de l'égoût pourraient endommager les lamelles de la pompe à chaleur et les pièces de la pompe à chaleur.

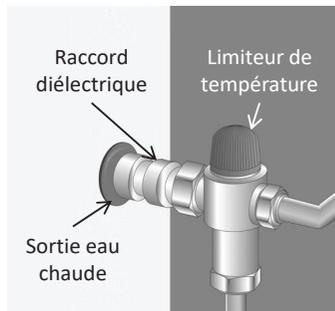


Il est impératif de prévoir un siphon d'écoulement aux eaux usées (le siphon ne doit en aucun cas être réalisé par le tuyau fourni).

14. Conseils et recommandations

Si les points de puisage ne sont pas équipés de mitigeurs thermostatiques, un limiteur de température doit être installé en sortie de chauffe-eau pour limiter les risques de brûlures :

- Dans les pièces destinées à la toilette, la température maximale de l'eau chaude sanitaire est fixée à 50 °C aux points de puisage.
- Dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à 60 °C aux points de puisage.
- Décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 et circulaire DGS/SD 7A.
- Conformité au DTU 60.1



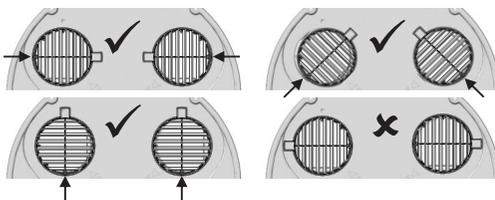
⚠ Pour les régions où l'eau est très calcaire ($T_h > 20^\circ\text{f}$), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 8°f. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé CSTB pour la France et réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

15. Raccordement aéraulique

La performance énergétique du chauffe-eau thermodynamique est liée à la température de l'air aspiré. Plus l'air aspiré est chaud, meilleur est le COP (Coefficient de Performance).

15.1. Installation sans gainage

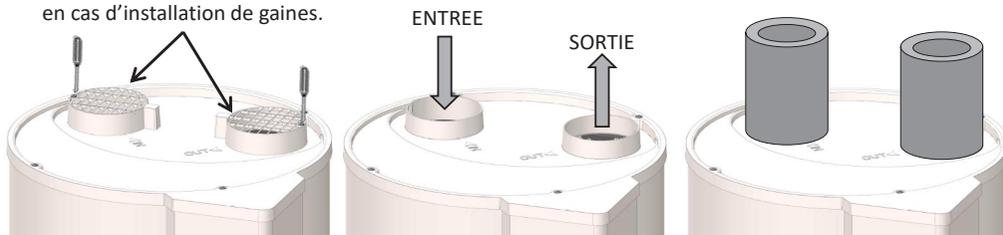
En installation sans gainage, il est possible de modifier l'orientation des grilles pour orienter les flux d'air. Pour ce faire, il faut dévisser les grilles et les revisser sur une des 2 autres positions déterminées. Il est interdit d'orienter les grilles l'une vers l'autre.



15.2. Installation avec gainage

Lorsque le volume de la pièce où est installé votre chauffe-eau thermodynamique est insuffisant, son raccordement à des gaines d'air de **diamètre 125 mm** est possible. Si les gaines d'air ne sont pas isolées, de la condensation peut apparaître sur celles-ci lors du fonctionnement. **Il est donc impératif d'opter pour des gaines d'air isolées et d'utiliser les accessoires fournis avec le chauffe-eau thermodynamique.**

Il est obligatoire de retirer les grilles en cas d'installation de gaines.

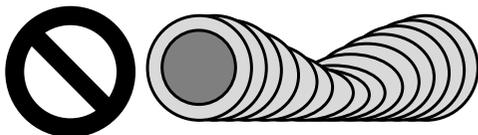


⚠ En cas de raccordement à des gaines, il est nécessaire de paramétrer la régulation en conséquence. La perte de charge totale des conduits et accessoires pour l'évacuation et l'aspiration de l'air ne doit pas dépasser 70 Pa. Les longueurs de gaine maximales doivent être respectées.

Nombre de coudes à 90°	Longueur totale de gaines avec entrée et sortie d'air murales du catalogue	
	ALUMINIUM SEMI RIGIDE	PEHD
0	10m	21m
1	8m	17m
2	6m	13m

Un mauvais gainage (gaines écrasées, longueur ou nombre de coudes trop importants...) peut engendrer une perte de performance et des défaillances machine. **Il est donc fortement déconseillé d'utiliser des gaines souples.**

Gainés écrasées :



Gainés non isolés :



16. Raccordement électrique

Se référer au schéma de raccordement électrique ci-dessous.



**Le chauffe-eau ne peut être mis sous tension qu'après son remplissage en eau.
Le chauffe-eau doit être alimenté électriquement de façon permanente.**

Le raccordement électrique doit être effectué, hors tension, par un professionnel qualifié.

Le chauffe-eau ne peut être branché et fonctionner que sur un réseau à courant alternatif 230V monophasé.

Raccorder le chauffe-eau par un câble rigide de conducteurs de section 2,5 mm². L'installation comportera :

- Un disjoncteur 20A omnipolaire (courbe C minimum) avec ouverture des contacts d'au moins 3mm,
- Une protection par un disjoncteur différentiel de 30mA.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.



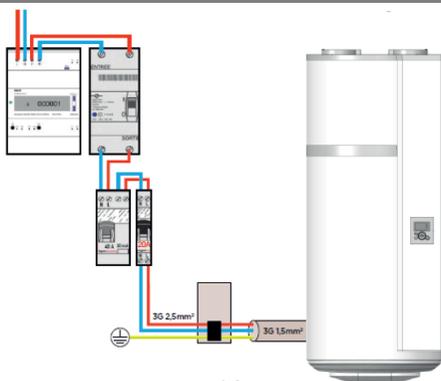
Ne jamais alimenter directement l'élément chauffant.

Le thermostat de sécurité équipant l'appoint électrique ne doit en aucun cas subir de réparations en dehors de nos usines. **Le non respect de cette clause supprime le bénéfice de la garantie.**

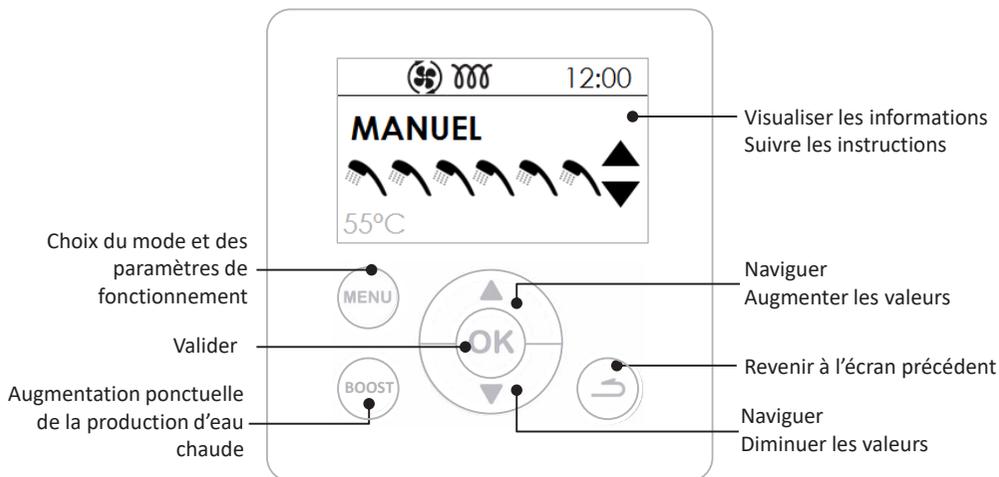
L'appareil doit être installé en respectant les règles nationales d'installation électrique (NFC 15-100).



Le raccordement de la prise de terre est obligatoire.



17. Première mise en service



**⚠ Si le chauffe eau a été incliné, attendre au minimum 1h avant la mise en service.
A la première mise en service, la pompe à chaleur démarre avec un délai d'attente de 5 minutes.**

- 1 Mettre le chauffe-eau sous tension.
- 2 A la première mise sous tension, les instructions de réglages apparaissent à l'écran : choix de la langue, réglage de la date et de l'heure, paramétrage du gainage, paramétrage du photovoltaïque, plages de chauffe, mode antilégionnelle (se référer au paragraphe «21. Paramètres d'installation»).
- 3 Suivre attentivement les instructions sur l'écran pour régler les paramètres.
- 4 Lorsque les paramètres sont réglés, vérifier le fonctionnement du chauffe-eau (voir paragraphe «23. Vérification du bon fonctionnement»).
- 5 Paramétrer le produit en mode HYBRIDE (PAC+GAZ) en se référant à la QuickStart ou à la notice d'utilisation livrées avec le produit.

18. Description des pictogrammes

	Consigne eau chaude		Appoint électrique en cours de fonctionnement
BOOST	Marche forcée enregistrée		Pompe à chaleur en cours de fonctionnement
	Absence enregistrée / en cours		Cycle anti-légionnelle
	Signal photovoltaïque reçu		Attente

19. Les paramètres à régler à l'installation

• Langue

Réglages possibles en Français, Anglais, Néerlandais, Espagnol, Portugais, Allemand, Italien et Polonais.

• Date et heure

Régler le jour puis valider. Procéder de la même façon pour le mois, l'année, l'heure et les minutes.

• Gainage (fonctionnement aéraulique) :

Ce paramètre définit le type de raccordement aéraulique réalisé :

Intérieur/Intérieur	Aspiration et refoulement non raccordés à des conduites d'air (air ambiant)*
Extérieur/Extérieur	Aspiration et refoulement raccordés à des conduites d'air (air gainé)
Intérieur/Extérieur	Refoulement raccordé à une conduite d'air (semi gainé)*

* Configurations non autorisées en mode HYBRIDE

• Plages de chauffe (fonction non disponible en mode HYBRIDE)

Ce paramètre définit les plages d'autorisation de démarrage de la pompe à chaleur et de l'appoint électrique en fonction des besoins en eau chaude :

PAC 24h / ELEC 24h	Mise en marche à n'importe quel moment de la journée,
PAC 24h / ELEC Prog	Mise en marche de la pompe à chaleur à n'importe quel moment de la journée et appoint électrique seulement pendant la période programmée.
PAC Prog / ELEC Prog	Mise en marche dans la période programmée.

• Anti-légionelle

Permet d'activer la fonction de désinfection de l'eau plusieurs fois par mois.

La température de l'eau atteint 62°C une à quatre fois par mois selon le réglage souhaité.

• Photovoltaïque (fonction non disponible en mode HYBRIDE)

Ce paramètre permet d'activer le couplage du produit avec une installation photovoltaïque.



Dans le cadre d'une installation à appoint gaz, le produit doit être paramétré en mode HYBRIDE (se reporter au flyer de paramétrage rapide ou à la notice utilisateur).

20. Les paramètres avancés



Les paramètres avancés sont accessibles en MODE INSTALLATEUR.
Maintenir les boutons MENU et FLECHE HAUTE pendant 5 secondes.
Accéder ensuite au menu **Paramétrages**

• Verrouillage

Les modes de fonctionnement et les plages de chauffe ne sont pas accessibles.

• Mode SECOURS (fonction non disponible en mode HYBRIDE)

L'activation de ce mode autorise le fonctionnement permanent avec l'appoint électrique uniquement.

• Appoint électrique (fonction non disponible en mode HYBRIDE)

Permet d'activer ou non le soutien par l'appoint électrique. S'il est désactivé, le produit n'utilisera jamais l'appoint électrique; un manque eau chaude est alors possible en cas de températures basses.

• Connectivité (fonction non disponible en mode HYBRIDE)

Le chauffe eau est compatible avec l'offre Cozytouch et avec les bridges utilisant le protocole iO-homecontrol. Nécessite un bridge Cozytouch disponible en option (code 500 090).

21. Vérification du bon fonctionnement



Les paramètres avancés sont accessibles en MODE INSTALLATEUR.
Maintenir les boutons MENU et FLECHE HAUTE pendant 5 secondes.
Accéder ensuite au menu **Test**

Choisir le l'actionneur que l'on souhaite mettre en marche forcée :

Pompe à chaleur

Démarrage de la pompe à chaleur (ventilateur + compresseur).

Ventilateur

Démarrage du ventilateur (choix de la vitesse).

Appoint électrique

Mise en route de l'appoint électrique.

Dégivrage

Démarrage du compresseur et de la vanne de dégivrage.

Pour sortir du mode installateur, appuyer sur la touche retour.

22. Caractéristiques techniques produit

Modèle	100 litres	
Dimensions (Hauteur x Largeur x Profondeur)	mm	1209 x 522 x 538
Poids à vide	kg	57
Capacité de la cuve	L	100
Raccordement eau chaude / eau froide		¾ " M
Protection anti-corrosion		ACI Hybride
Pression d'eau assignée	Mpa (bar)	0,8 (8)
Raccordement électrique (tension/fréquence)	-	230V monophasé 50 Hz
Puissance maximale totale absorbée par l'appareil	W	1550
Puissance maximale absorbée par la PAC	W	350
Puissance absorbée par l'appoint électrique	W	1200
Plage de réglage de la consigne de température de l'eau	°C	50 à 62 (35 à 45 en mode hybride)
Plage de température d'utilisation de la pompe à chaleur	°C	-5 à +43
Diamètre de gainage	mm	125
Débit d'air à vide (sans gaine)	m ³ /h	160
Pertes de charges admissibles sur le circuit aéraulique sans impact sur la performance	Pa	70
Puissance acoustique *	dB(A)	45
Fluide frigorigène R134a	kg	0,52
Volume du fluide frigorigène en tonnes équivalent	t _{eq} CO ₂	0,74
Masse de fluide frigorigène	kg/L	0,0052
Quantité d'eau chaude à 40° : V40td en 8h(HC) / en 14h (HC+6h)	L	130
Produit certifié NF Electricité Performance		***

(*) Testé en chambre semi-anéchoïque selon la norme ISO 3744

DATE D'ACHAT :

NOM ET ADRESSE DU CLIENT :

.....

MODÈLE ET N° DE SÉRIE :

à relever sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau

Cachet du distributeur